

COMMISSION PROPRETE

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MERCREDI 06/11/2024 A 18H

Accueil des participants par Madame Fourneyron, adjointe en charge de la voirie, propreté et des mobilités.

- remise de dépliants d'informations sur le tri des ordures pour affichage dans les parties communes des immeubles.

- retour sur la 'Fête du chien' organisée le 5 octobre dernier sur la Place Lyautey en vue de sensibiliser les propriétaires de chiens sur les bons usages (port de la laisse, ramassage des déjections, respect des espaces publics...) en présence de plusieurs professionnels de la filière : éleveurs, dresseurs, toiletteurs.... Bilan positif de l'opération.

1- Gestion et collecte des déchets

Le maintien sur les trottoirs des bacs à ordures après le passage des camions de collecte pose toujours problème, de même que ceux entreposés longtemps à l'avance.

Les bacs non identifiés ne sont pas, ou ne devraient pas, être collectés. Rassemblés en un même endroit, ils entravent la circulation des piétons et génèrent par leur présence le dépôt de déchets sauvages à proximité.

Il est regretté le manque d'agents de propreté, lié à des difficultés de recrutement par la Métropole.

Renouvellement de l'opération 'Diagnostic en marchant' : déambulation dans un secteur de l'arrondissement en compagnie du nouveau responsable de la Métropole chargé de la collecte, afin de repérer les bacs ne disposant pas d'identification, ou non retirés après le passage des camions.

2- Déjections canines

Le comportement incivique de nombreux propriétaires canins est à nouveau déploré, cette fois-ci par des habitants du quartier Bellecombe.

La rue Bellecombe, notamment entre les rues Godinot, Broquin et Gaité est souillée et mal entretenue. Cette impression est renforcée par le fait que 2 bâtiments sont vacants, en attente de démolition ou de requalification. Accentuée aussi par l'insécurité induite par le report du trafic de drogue depuis les Charpennes, en raison des travaux de construction du tramway T9.

Il est unanimement regretté que les agents d'entretien ne puissent plus utiliser l'eau de la ville, pour nettoyer les trottoirs, en raison d'un arrêté préfectoral (restriction d'eau de mai à septembre).

Préconisation : élaboration de panneaux ou brochures à afficher, ou distribuer, avec rappel simple des devoirs des propriétaires canins et des risques encourus en cas de dépôt de déjections – 135€.

Ce projet entre dans le cadre des « APICQ » et pourrait donner lieu à une subvention. Le dépôt du projet doit être déposé en fin d'année. Une réunion est à prévoir rapidement pour définir le contenu et le graphisme du support. Un groupe de travail est constitué.

3- Terrasses

Les campagnes successives des « Cendriers d'or » ont porté leur fruit et la plupart des propriétaires de cafés et restaurants ont, à présent, placé des cendriers sur les tables, ou leur terrasse, de manière à supprimer la pollution induite par les mégots.

Il reste à les sensibiliser sur l'obligation qui leur est faite de nettoyer l'emplacement sous les terrasses temporaires après leur enlèvement. Mme Fourneyron a fait une demande en ce sens auprès des associations de commerçants.

Il pourrait également être rappelé aux commerçants et artisans qu'ils sont responsables de la propreté du trottoir devant chez eux.

Diagnostic en marchant : prochaine déambulation : jeudi 14 novembre à 14h.

Prochaine commission propreté mercredi 29 janvier 2025 à 18h – grande salle des beaux-arts

Contacts utiles :

- **Point conseil Mairie** : ouvert au public, sans rendez-vous et téléphoniquement (04.72.83.15.38) aux horaires suivants :
 - o Le lundi de 08 h 45 à 16 h 45
 - o Du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h.

En dehors de ces horaires, ou en cas d'impossibilité de vous déplacer en mairie, il peut également être contacté par email : gu.mairie6@mairie-lyon.fr : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...

- **Police municipale** : 04 72 10 39 00 jusqu'à 20h. Au-delà, composer le 17 : pour interventions urgentes de sécurité

- Camille ANNEQUIN, assistante de Virginie FOURNEYRON : 04 72 83 15 33 – camille.annequin@mairie-lyon.fr